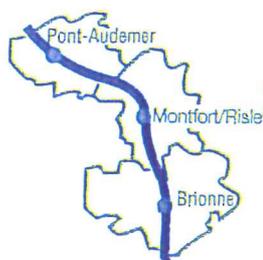


Syndicat Intercommunal de la Basse Vallée de la Risle



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

PRÉFECTURE DE L'EURE

- 5 JUIL. 2016

ARRIVÉE

Date de la convocation
14 juin 2016
Date d'affichage
29 juin 2016
Nombre de Membres
En exercice : 30
Présents : 16
Votants : 20

OBJET : DELIBERATION MODIFICATIVE n°1

L'An Deux mille quinze, le 29 juin à 17 heures 30, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du département de la médiathèque de SAINT PHILBERT SUR RISLE, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Francis COUREL.

Etaient présents : MM. les Délégués communaux :

MM. TROCQUE, POTTIER, MAHIETTE, BEURIOT, BELLONCLE, DANSET, BRONGNIART, TIHY, DOUBLET, PIERRE, COLLIARD, DESCHAMPS, SALOMON, Mme RENARD, Mme MADOTTO

Ayant donné pouvoir : M BEIGLE, donne pouvoir à M DOUBLE,
Mme DEFLUBÉ, donne pouvoir à M BEURIOT,
M LAMY, donne pouvoir à M COUREL,
M RIFLET, donne à M TIHY,

Autres présents :

M. DUPUIS Thomas technicien rivière
M. DURAND Bruno garde rivière

Monsieur BEURIOT a été élu secrétaire

Siège social :
27290 Mairie de Saint Philbert sur Risle
Tél : 09.66.40.18.09 – Fax : 02 32 57 07 59
Courriel : mairie.saintphilbert@wanadoo.fr

Président :
M. Francis COUREL
Tél : 06 03 51 36 14

Technicien rivière
M Thomas DUPUIS
Tél : 09 66 40 18 09
Courriel : sibvr@orange.fr

Garde-rivière :
M. Bruno DURAND
Tél : 02 32 57 24 01
06.32.17.92.26

A la demande de Monsieur le receveur municipal, une décision modificative au budget primitif 2016 doit être effectuée pour amortir des immobilisations au compte 2041481 pour un montant de 1 153€.

Sur proposition de Monsieur le Président,

Le comité syndical vote à l'unanimité la décision modificative suivante :

Dépense

61523 : -1 153€

6811 : +1 153€

Recette

4582332 : - 1 153€

28041481 : +1 153€

Ainsi délibéré les jours, mois et an que ci-dessus

Pour copie certifiée conforme

Le Président,



Francis COUREL

PRÉFECTURE DE L'EURE

- 5 JUL. 2016

ARRIVÉE